



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération :	14
Date de la convocation :	10 septembre 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 17 SEPTEMBRE 2024  
2024 / 57**

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-sept du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, M. BOUQUET Frédéric, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLLARD Cindy, Mme PALLOT Irène.

Excusés : M. CUERQ Raymond, M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé, M. PACCOUD Christian.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : AVIS SUR LA CARTE DEPARTEMENTALE DES ZAENR**

Madame le Maire rappelle la délibération du 17 octobre 2023 relative à loi APER (accélération de la production d'énergies renouvelables) par laquelle le Conseil Municipal a identifié des zones d'accélération des énergies renouvelables par filière de production.

Le Conseil doit aujourd'hui se prononcer sur le projet d'arrêté préfectoral de la cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire départemental.

Après présentation de la cartographie et du projet d'arrêté afférent,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

**EMET un avis favorable sur la carte départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables.**

Ainsi fait et délibéré en séance,

Le Maire,  
Annick GRÉMY